

Le siècle qui précéda la Confédération

Le traité de Paris, en 1763, mit fin officiellement à la guerre et, après une période d'occupation militaire, l'Acte de Québec (1774) assurait la survie des traditions françaises. Les lois civiles françaises demeuraient, mais le droit criminel anglais était introduit au pays. L'ancien régime foncier était aussi maintenu et l'on reconnaissait l'existence de l'Église catholique.

L'année suivante, éclatait la révolution américaine à laquelle le Canada et particulièrement les colons français furent invités à participer. Des troupes américaines franchirent même la frontière. Mais l'invitation demeura sans réponse: le Canada demeura britannique. Bien plus, les liens britanniques furent resserrés par l'immigration de 40,000 Loyalistes qui avaient refusé d'adhérer à la révolution. Ces sujets fidèles dont un bon nombre étaient marchands, fonctionnaires, médecins ou hommes de loi, colonisèrent une partie du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario.

Ce sont eux qui, avec d'autres immigrants mus par un idéal de liberté, commencèrent à modifier la structure politique du pays. L'Acte constitutionnel de 1791 répondit à cette aspiration en établissant le gouvernement représentatif. Le Canada fut partagé en deux provinces, le Haut et le Bas-Canada (aujourd'hui l'Ontario et le Québec). Les gouverneurs provinciaux, par l'intermédiaire d'un conseil exécutif qu'ils choisissaient eux-mêmes, gardaient encore la suprématie, mais le premier pas vers un régime démocratique était fait et

tout recul était désormais impossible. L'histoire politique du Canada devient celle d'un peuple qui s'achemine vers l'autonomie et recourt à des méthodes pacifiques pour l'obtenir.

A cette époque, de hardis voyageurs parcouraient l'ouest et le nord du pays en canot, et le commerce progressait au même rythme que l'exploration. Après 1763, le commerce des pelleteries devint un enjeu qu'on se disputa avec acharnement. La puissante "Compagnie des gentilshommes aventuriers d'Angleterre associés pour faire le commerce dans la région de la baie d'Hudson" eut à soutenir la concurrence de la Compagnie du Nord-Ouest, vigoureux consortium de commerçants de fourrures montréalais qui devait éventuellement fusionner avec la Compagnie de la baie d'Hudson. Plusieurs de ces commerçants étaient écossais. L'un d'eux, Alexander Mackenzie, originaire de la Haute Écosse, partit en canot du Grand lac des Esclaves en 1789 et descendit le cours d'un long fleuve inconnu qui porte maintenant son nom et qui le conduisit à l'océan Arctique. Mais Mackenzie fut cruellement déçu, car il comptait toucher "la mer de l'Ouest". Il ne connut de repos qu'en 1793, quand, après un voyage marqué "d'indicibles fatigues", il atteignit la côte du Pacifique et devint ainsi le premier Blanc qui eût traversé tout le nouveau continent.

Le colon suivit bientôt l'explorateur, puis l'industrie suivit le colon. Un gentilhomme écossais, lord Selkirk, songea à établir dans l'Ouest des colonies stables. Malgré l'opposition acharnée des commerçants de fourrures, il réussit à fonder une

petite colonie dans la vallée de la rivière Rouge près de l'endroit où s'élève aujourd'hui la grande ville de Winnipeg. De plus, l'Angleterre étant coupée de ses sources euro-

péennes d'approvisionnement en bois par les guerres de Napoléon, les provinces de l'Amérique du Nord, surtout les Maritimes et le Québec, établirent une industrie nouvelle:



*Sir Alexander Mackenzie,
le premier blanc qui ait
traversé le nouveau continent
atteignit le littoral du
Pacifique en 1793*

l'exploitation forestière. Bientôt, le pin et l'épinette l'emportèrent sur les pelleteries, du point de vue économique, et l'industrie connexe de la construction navale, prit un vif essor sur